

Dossier Spécial Budget 2025 & Passage du Tour de France

Éditorial

Madame, Monsieur, Chers amis,

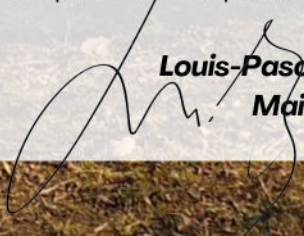
L'adoption du budget par le Conseil Municipal est sans conteste un des moments les plus importants de l'année.

De manière récurrente, je vous invite à prendre connaissance de cette lettre d'informations qui y est majoritairement consacrée.

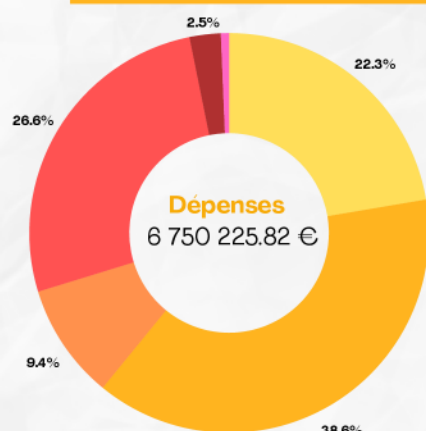
Nous n'avons pas, cette année, bénéficié de dotation exceptionnelle de l'État qui avait abondé notre résultat de quelque 200 000€ l'an dernier. Néanmoins, notre gestion saine, rigoureuse et vertueuse se solde par un **excédent de fonctionnement de 1 912 845€**. Un excédent remarquable dans un contexte difficile pour les collectivités, les entreprises et les particuliers qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité, même si la destruction d'une partie de l'école Jules Ferry aura indubitablement un impact financier sur notre budget.

Je tiens à ce propos à **saluer l'énorme mobilisation solidaire** des élus, des employés municipaux, des enseignants, des parents d'élèves et des villes voisines qui ont déployé leur énergie pour que les cours reprennent rapidement et presque normalement, 100 heures seulement après le début du sinistre.

Toute mon admiration également aux sapeurs-pompiers, acteurs essentiels de notre protection et de notre sécurité, pourtant si malmenés dans leurs missions par la "stupidité meurtrière" d'énergumènes de notre société.


Louis-Pascal LEBARGY
Maire de Bauvin

Section de fonctionnement



Charges à caractère général

1 507 380 €

Charges de personnel

2 604 000 €

Autres charges de gestion courante

631 260 €

Virement à la section d'investissement

1 793 035.82 €

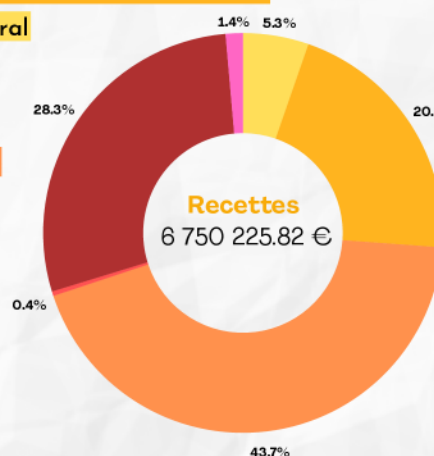
Opérations d'ordre de transfert entre sections

170 000 €

Autres

(dont ch. financières, ch. spécifiques, amortissements...)

44 550 €



Produits de services, domaines et ventes diverses

359 379 €

Dotations et participation

1 406 520 €

Impôts, Imposition directe et taxes

2 952 567 €

Atténuations de charges

25 000 €

Excédent de fonctionnement reporté

1 912 844.82 €

Autres

(Op. d'ordres de transfert entre sections, reprises sur amortissement, autres pdts...)

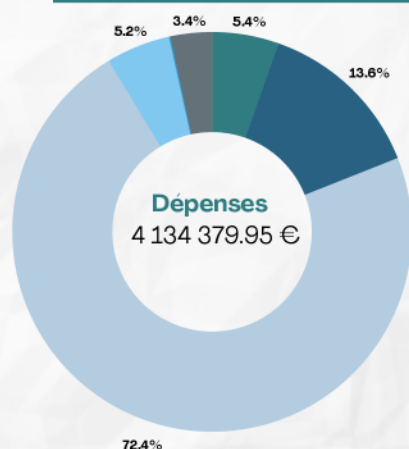
93 915 €

Le montant global du fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes, représente

6 750 225.82€ pour l'année 2025. Règlementairement, la section doit être à l'équilibre. Elle rassemble toutes les dépenses qui sont nécessaires au **fonctionnement quotidien** des différents services municipaux ainsi que des **prestations proposées à la population** telles que les **centres de loisirs**, la subvention au C.C.A.S...

Les recettes proviennent de **dotations de l'État**, d'attributions versées par la MEL, mais aussi du **règlement des prestations** (restauration scolaire, garderie, locations de salles; Centres de loisirs...) et de **l'imposition directe**.

Section d'investissement



Immobilisations incorporelles

224 024.11 €

Immobilisations corporelles

560 782.54 €

Immobilisations en cours

2 992 000 €

Déficit d'investissement reporté

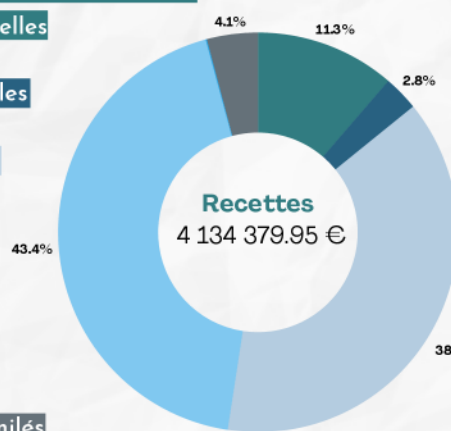
214 276.30 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections

4 115 €

Emprunts et dettes assimilés

139 182 €



Dotations, fonds divers et réserves

468 270.54 €

Subventions d'investissement reçues

117 540.41 €

Emprunts et dettes assimilés

1 581 633.18 €

Virement de la section de fonctionnement

1 793 035.82 €

Produits de cessions d'immob.

3 900 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections

170 000 €

La section d'investissement représente un montant global de **4 134 379.95€** tant en dépenses qu'en recettes. Les immobilisations corporelles et incorporelles regroupent les **travaux réalisés ou en cours de réalisation** mais aussi **l'acquisition de biens** mobiliers (matériels et équipements divers) ou immobiliers.

Les recettes, quant à elles, proviennent principalement de **dotations de l'État** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et du **virement de l'excédent de la section de fonctionnement**.

Évolution de la dette



Le remboursement de l'emprunt en cours se poursuit. La part de capital fixe à rembourser en 2025 est de 138 751.76 € et de 45 905.76 € en ce qui concerne les intérêts.

L'encours de la dette qui est de 1 537 865.17 € au 1er janvier 2025 va donc être de 1 399 113.41 € au 1er janvier 2026 (hors nouvel emprunt éventuel).

Taux d'imposition

Pour l'année 2025, les taux d'imposition communaux restent inchangés :

Taxe foncière (bâti) : 48.62%

Taxe foncière (non bâti) : 96.26%

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 20.72%

Dotations de l'État

	2023	2024	2025
Dotation forfaitaire	950 598 €	946 488 €	958 228 €
Dotation de solidarité rurale	224 255 €	236 232 €	248 837 €
dotation nationale de péréquation	150 519 €	135 467 €	121 920 €

Travaux en 2025

non exhaustif - montants prévisionnels

Cadre de vie

- ➡ Installation de clôtures **12 000€**
- ➡ Travaux de réfection de l'éclairage public **40 000€**
- ➡ Passage en LED de bâtiments communaux **12 000€**

Entretien du patrimoine bâti

- ➡ Travaux de réfection de l'école Brassens en vue du regroupement des écoles **100 000€**
- ➡ Travaux de menuiseries (fenêtres) à l'école Les Peupliers **40 000€** (conditionnés à l'obtention de subvention)

Sports

- ➡ Achat et pose de buts amovibles aux stades **25 000€**



PROCHAINEMENT

Bauvin deviendra 'ville ambassadrice du don d'organes'.

La convention sera signée le 5 septembre.



En attendant le Tour de France



Grande tombola

Dès le Mardi 10 juin

Tirage au sort le lundi 7 juillet

À gagner : 3 vélos !

1 vélo homme

1 vélo femme

1 vélo enfant

Les cases sont mises en vente à 1€ en mairie et dans différents commerces !



Mémo - Passage du Tour de France le 7 juillet à Bauvin

Interdiction du stationnement dans les rues J. Guesde, J. Jaurès & de la gare
dès le 6 juillet à 20h

Fermeture complète à la circulation
le 7 juillet dès 10h

Passage de la caravane vers 13h

Passage des coureurs vers 15h

Réouverture progressive de la circulation après le passage de la voiture-balai et autorisation des Forces de l'Ordre

la Guinguette du Jour

Structures gonflables pour enfants

Animations, ateliers et vente de crêpes & gaufres par l'académie nationale de cuisine - section Hauts de France. L'argent récolté sera reversé aux associations caritatives.

Dim. 6 juillet - de 11h à 18h
Parc Bérégovoy



Repas :

Sur réservation

Carbonade/frites : 15€

Jambon/frites : 12€

Buvette
par la commission animation

Animation Musicale

Coupon de réservation Repas - Guinguette du 6 juillet

à retourner avant le 21 juin en mairie
le mercredi de 15h à 17h
et le samedi de 9h30 à 11h30
dès le mercredi 11 juin

la Guinguette du Jour

Madame, Monsieur _____
souhaite réserver _____ x Carbonade/Frites (15€) = _____ €
_____ x Jambon/Frites (12€) = _____ €

Paiement à l'inscription